

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Desinet-compact Concentré

UFI: S820-A0QC-V00M-1C23

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produit pour la désinfection professionnelle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG
Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466
e-mail: info@kiehl-group.com
Internet: www.kiehl-group.com
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240
Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,
Nagyváradi tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 2 de 11

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Didecyldimonium chloride / Laurylamine dipropylenediamine

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

- | | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence

- | | |
|----------------|--|
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. |

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques 5-15%, solvants hydrosolubles, biocides

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 3 de 11

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
122-99-6	2-Phénoxyéthanol			10 - < 15 %
	204-589-7	603-098-00-9	01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin			10 - < 15 %
	219-145-8		01-2119980592-29	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, STOT RE 2, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H301 H314 H373 H400 H410			
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium			10 - < 15 %
	230-525-2	612-131-00-6	01-2119945987-15	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H314 H318 H400 H411			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			5 - < 10 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Eau

Dioxyde de carbone (CO2)

Mousse

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 4 de 11

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Rincer abondamment avec de l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Le produit chaud dégage des fumées inflammables.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Lors d'une utilisation conforme aux prescriptions, la valeur est loin du seuil limite. Un risque pour la santé n'est

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 5 de 11

pas à craindre.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en latex naturel contenant du polychloroprène d'une épaisseur de 0,6 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Non demandé

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	env. 9,5	K-QP1012C
----------------------	----------	-----------

Modification d'état

Point de fusion:	<-5 °C
------------------	--------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>98 °C
--	--------

Point de sublimation:	non applicable
-----------------------	----------------

Point de ramollissement:	non applicable
--------------------------	----------------

Point d'écoulement:	non applicable
---------------------	----------------

Point d'éclair:	36 °C
-----------------	-------

Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue
------------------------	-----------------------------------

Inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
----------------------------------	----------------

Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
----------------------------------	----------------

Température d'inflammation:	non applicable
-----------------------------	----------------

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 6 de 11

Température de décomposition:

indéterminé

Propriétés comburantes

Sans rapport

Pression de vapeur:

indéterminé

Densité (à 20 °C):

0,97 g/cm³ K-QP1012EHydrosolubilité:
(à 20 °C)

complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage:

indéterminé

Viscosité dynamique:

indéterminé

Viscosité cinématique:

indéterminé

Durée d'écoulement:

indéterminé

Densité de vapeur:

indéterminé

Taux d'évaporation:

indéterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

indéterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 7 de 11

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-Phénoxyéthanol				
	orale	ATE 500 mg/kg			
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin				
	orale	DL50 261 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >600 mg/kg	Rat		
7173-51-5	chlorure de didécylméthylammonium				
	orale	DL50 329 mg/kg	rat		OCDE Ligne directrice 401
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	rat		

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,068	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,054	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,073	48 h	Daphnia magna	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0069	3 d	Desmodesmus subspicatus	
7173-51-5	chlorure de didécyldiméthylammonium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,5 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,03	48 h	Daphnie	

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1186 mg O₂/g.

Ne pas contaminer l'eau.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 9 de 11

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 1903

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Dodécylamine/Chlorure de didécyldiméthylammonium)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Code de classement:

C9

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 1903

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Dodecylamine/Didecyldimethylammoniumchloride)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

223, 274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

UN 1903

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Dodecylamine/Didecyldimethylammoniumchloride)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y841

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 10 de 11

Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Dodécylamine/Chlorure de didécyldiméthylammonium

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1 / 13 / 14

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinet-compact Concentré

Date de révision: 02.03.2020

Code du produit: j3503_sd

Page 11 de 11

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)